

## Déni démocratique et atteinte à notre santé dans le bassin de la Vilaine

**Certains syndicats agricoles (FNSEA, JA, CR) ont empêché la tenue de la réunion de la commission locale de l'eau (CLE) de la Vilaine, instance démocratique qui réunit des élus mais aussi l'ensemble des usagers de l'eau. Une situation que dénoncent nos structures citoyennes, environnementales et agricoles, tant pour le déni démocratique que pour les reculs sanitaires et environnementaux qu'elle représente.**

Le bassin-versant de la Vilaine couvre 11 000 km<sup>2</sup> sur 6 départements (Côtes d'Armor, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Morbihan, Mayenne et Maine-et-Loire). Il est administré par un SAGE, un schéma d'aménagement et de gestion des eaux, qui a pour objectif d'améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques en définissant des orientations et des règles en ce sens. Alors que seulement 8% des cours d'eau du territoire sont en bon état et que de nombreux micropolluants sont retrouvés dans les eaux, une révision de ce document est lancée en 2022 pour améliorer la situation. Elle aboutit à un document qui, par exemple, limite l'utilisation des herbicides dans certaines zones, l'urbanisation dans les zones inondables ou encore la destruction des zones humides.

### Préservons la démocratie...

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est issu d'un compromis. Il est élaboré au sein de la CLE qui regroupe des élus du territoire mais aussi des représentants des chambres d'agriculture, des associations de protection de l'environnement, des fédérations de pêches, des industriels etc. Une large concertation des habitants (ateliers territoriaux, consultation du public...)<sup>1</sup> a également accompagné le processus. Les manifestations agricoles se sont donc opposées en usant de menaces et de pressions à la tenue d'une instance démocratique, alors que leurs positions ont pu être entendues et défendues au cours des 3 années d'élaboration du texte. Et l'État, par l'intermédiaire du préfet, leur a donné raison en annulant la réunion. Ces procédés sont inacceptables dans un Etat de droit, d'autant plus qu'ils se multiplient ces derniers jours comme en témoignent les récentes dégradations de sièges d'associations et d'institutions.

### ... et la santé de nos populations et de nos écosystèmes !

Le SAGE est contesté par certains syndicats agricoles (FNSEA, JA et Coordination Rurale) parce qu'il vient limiter, dans certains territoires à enjeux pour l'eau potable, l'utilisation des herbicides pour le maïs. Pourtant, il est prouvé que les pesticides sont dangereux pour la santé, notamment celle des agriculteurs qui sont en première ligne. De nombreux citoyens et citoyennes se sont exprimés dans le cadre de la loi Duplomb contre leur utilisation ; de nombreux agriculteurs et agricultrices prouvent par leurs pratiques et leurs systèmes qu'une agriculture sans pesticides est possible. Ils et elles soutiennent le nouveau SAGE Vilaine qui est un premier pas vers une alimentation sans les utiliser ; les solutions techniques existent donc. Le SAGE Vilaine doit être un premier pas vers la transition agroécologique du système agro-alimentaire breton. Les profits de l'agro-industrie ne doivent plus primer sur la préservation de notre santé et de nos écosystèmes.

### Mobilisons-nous !

Une telle situation est inadmissible et très inquiétante. Nous appelons à un sursaut démocratique et citoyen le 10 janvier.

<sup>1</sup> 340 participants aux ateliers, 3724 contributions dont 55,4 % étaient favorables au projet de SAGE

## Signatures :

### A l'initiative de :

Collectif sans pesticides Massérac  
Collectif sans pesticides Massérac  
Collectif de soutien aux victimes des pesticides  
de l'Ouest  
confédération paysanne d'Ille-et-Vilaine,  
confédération paysanne du Morbihan  
Eau et Rivières de Bretagne  
Fédération pour la Pêche et la Protection du  
Milieu aquatique d'Ille et Vilaine,  
Fédération pour la Pêche et la Protection du  
Milieu aquatique de Loire-Atlantique  
Fédération pour la Pêche et la Protection du  
Milieu aquatique du Morbihan  
France Nature Environnement  
FNE Anjou  
FNE Loire-Atlantique,  
Fédération pour l'environnement en Mayenne,  
FNE Pays de la Loire,  
Greenpeace France  
Maison de la Consommation et de  
l'Environnement  
Réseau GAB-FRAB  
UFC que choisir Loire-Atlantique

Amis de la confédération paysanne 35  
Agis Ta Terre,  
APEME,  
Association du Frémur à l'Arguenon  
Betton protection pollinisateurs  
Biocoop du Cormier  
Biocoop Breizh Nature  
Biocoop Scarabée,  
Biocoop biosphère  
Biocoop les pieds sur Terre de Janzé et  
Châteaugiron  
CGT Environnement (OFB et Parcs Nationaux)  
collectif carrière tahuN  
Hameaux bio  
Libre Canut  
LPO Bretagne  
Nature et Patrimoine Centre-Bretagne  
MNLE 44  
Tarz-Heol  
Union syndicales Solidaires 35  
Vitré Tuvalu

### Avec le soutien de :

EELV Ille-et-Vilaine  
Génération.s Ille-et-Vilaine  
L'Après Ille-et-Vilaine  
Les Ecologistes de Bretagne  
LFI Ille-et-Vilaine  
Nouvelle Donne Ille-et-Vilaine  
PCF d'Ille-et-Vilaine  
PS Ille-et-Vilaine  
UDB d'Ille-et-Vilaine  
Daniel Salmon (sénateur d'Ille-et-Vilaine)  
Mickaël Bouloux (député d'Ille-et-Vilaine)  
Tristan Lahais (député d'Ille-et-Vilaine)